



GpM
Groupe MARTEL
EXPERTISE & SERVICES
IMMOBILIERS

1000
2020 ans

www.gpm-immobilier.com

Vous êtes notre bien le plus précieux!

32 Avenue des FOURNEAUX
17690 ANGOULINS-SUR-MER
TÉL 05 46 370 300
contact@gpm-immobilier.com

ATTESTATION DE SURFACE DE CONSTRUCTION ET D'EMPRISE AU SOL MAXIMALES AUTORISEES - PCMI 9

Je soussigné, MARTEL Stéphane, représentant de la société SARL LES MOULINS sis 32 avenue des fourneaux 17690 ANGOULINS SUR MER en qualité de gérant, atteste par la présente, que le lot de terrain à bâtir dont la désignation suit :

Commune de : Saint-Georges-de-Didonne département de la Charente Maritime (17)

Lotissement : Zac des Moulins T1

Traité de concession signé en date du 30 septembre 2018

LOT N° : 2

SUPERFICIE : 519m²

CADASTRE - Section AK 803

Bénéficie d'une surface de plancher de construction maximale autorisée de 189 m²

L'acte de vente sera reçu en l'étude de Maître LAFARGUE Jean-Christophe

Notaire à Meschers sur Gironde (17132)

Fait à Angoulins

Le 1er Août 2025

NOTA : La présente attestation doit être jointe à la demande de Permis de Construire.

Pour servir et faire valoir à qui de droit.

Stéphane MARTEL, Gérant

SARL LES MOULINS
BP 29 - avenue des Fourneaux
17690 ANGOULINS SUR MER
Tél 05.46.37.03.00
N° Siret: 844 871 939 00014



GpM
Groupe MARTEL
BIENS DE VIE & SERVICES
IMMOBILIERS

1000
1020 ans

www.gpm-immobilier.com

Vous êtes notre bien le plus précieux !

32 Avenue des FOURNEAUX
17690 ANGOULINS-SUR-MER
TÉL 05 46 370 300
contact@gpm-immobilier.com

CERTIFICAT D'EQUIPEMENT DU LOT POUR L'OBTENTION DU PERMIS DE CONSTRUIRE – PCMI 10

Objet : Certificat d'équipement du lot 2

Pièce nécessaire au dépôt du permis de construire sur le lot 2

Lotissement : Zac des Moulins T1

Commune : Saint-Georges-de-Didonne

Traité de concession signé en date du 30 septembre 2018

Lot n° 2

Je soussigné, MARTEL Stéphane, représentant de la société SAS GPM IMMOBILIER sis 32 avenue des fourneaux 17690 ANGOULINS SUR MER en qualité de gérant, atteste par la présente, que les équipements de desserte, réseaux assainissements, eau, électricité et téléphonie (génie civil et déroulage intérieur uniquement), ont été réalisés ainsi que la plateforme de l'ensemble des voies du lotissement susnommé desservant le lot n°2

Le lot du lotissement n°2 est ainsi desservi en application des dispositions de l'article R 442-18 b) du Code de l'urbanisme.

NOTA : La présente attestation doit être jointe à la demande de Permis de Construire déposé sur le lot n°2

Pour servir et faire valoir à qui de droit.

Fait à Angoulins

Le 1^{er} Août 2025

Stéphane MARTEL, Gérant

SARL LES MOULINS
BP 29 - avenue des Fourneaux
17690 ANGOULINS SUR MER
Tél : 05.46.37.03.00
N° Siret : 844 871 939 00014